

FONDS
DE PLACEMENT
DU BARREAU
DU QUÉBEC

Le 30 juin 2019

**Rapport intermédiaire
de la direction
sur le rendement du
Fonds de placement
OBLIGATIONS
du Barreau du Québec**



Fonds de
placement

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités et les états financiers intermédiaires non audités gratuitement, sur demande en vous adressant à votre représentant en épargne collective, en composant le 514 954-3491 (dans la région de Montréal) ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

FONDS DE PLACEMENT OBLIGATIONS DU BARREAU DU QUÉBEC

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégie de placement

L'objectif du Fonds de placement Obligations du Barreau du Québec (le « **Fonds Obligations** ») est de préserver le capital investi tout en procurant un revenu élevé et régulier.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds Obligations investit dans des obligations, débentures, billets ou autres titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou un de leurs organismes, par un gouvernement étranger ou un de ses organismes, par des corporations municipales ou scolaires, fabriques, sociétés ou coopératives canadiennes ou étrangères.

Risque

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds Obligations n'est intervenu au cours de l'exercice. Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds Obligations ou les modifications à celui-ci.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2019, le Fonds Obligations a inscrit un rendement de 6,15 %, juste sous l'indice obligataire universel FTSE qui a présenté un rendement de 6,5 %.

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée

Pour la période terminée le 30 juin 2019, le portefeuille géré par CC&L a inscrit un rendement absolu de 6,42 %, sous-performant l'indice de -0,10 % dont la performance était de 6,52 %.

La philosophie de CC&L à l'égard des titres à revenu fixe se fonde sur plusieurs principes de base : une gestion active des titres à revenu fixe canadiens peut créer de la valeur ajoutée; les données fondamentales gouvernent les prix des actifs sur le long terme et la recherche d'occasions de placement variées est la meilleure façon d'ajouter de la valeur.

Le processus de placement des titres à revenu fixe de CC&L s'appuie sur une approche disciplinée et intégrée misant sur la prise de décisions rigoureuses jumelée à une gestion stricte du risque. De plus, l'équipe est d'avis qu'une approche structurée et méthodique en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe permettent de créer de la valeur ajoutée de manière répétée.

Le processus de placement dans les titres à revenu fixe de CC&L vise essentiellement à évaluer le profil risque-rendement de placements potentiels. Trois étapes sont à la base du processus. Tout d'abord, le processus débute par la recherche macroéconomique et de crédit. D'une part, la recherche

macroéconomique vise à évaluer de manière descendante la conjoncture économique mondiale afin d'établir des prévisions en matière de taux d'intérêt. D'autre part, la recherche sur le crédit implique une analyse approfondie de sociétés émettrices d'obligations qui met l'accent à la fois sur des facteurs propres aux entreprises et sur leur positionnement sectoriel, l'objectif ultime étant de prévoir la manière dont évolueront les perspectives de crédit de ces sociétés. En second lieu, la gestion du risque fait en sorte que le risque assumé soit adéquatement compensé dans le portefeuille. Et troisièmement, le processus d'élaboration des portefeuilles est exécuté de façon collaborative par le groupe de stratégie de portefeuille, qui comprend les membres les plus expérimentés de l'équipe ainsi que les personnes responsables de la recherche macroéconomique, de la recherche sur le crédit, de la gestion du risque et de la mise en œuvre de la stratégie.

Risque

Le mandat de Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée consiste à gérer une portion des titres en obligations canadiennes. Les principaux risques sont reliés aux fluctuations des taux d'intérêt et aux risques de crédit associés aux sociétés émettrices au Canada. Le processus a comme objectif de trouver un équilibre entre le risque et le rendement en utilisant des modèles de risque exclusifs à la fine pointe permettant de mesurer et de bien contrôler les risques quotidiennement.

La gestion du risque n'est pas un élément à part. Elle fait partie intégrante du processus de placement qui consiste à analyser soigneusement les rapports risque-rendement et à veiller à ce que le portefeuille ne prenne pas de risques indus ou non récompensés. Le gestionnaire analyse les risques propres à chaque décision d'investissement.

Résultats des opérations

Après une fin d'année lamentable en 2018, les investisseurs ont repris confiance et les actifs risqués ont fortement rebondi. Cette tendance haussière s'est poursuivie au deuxième trimestre, malgré l'intensification des tensions commerciales sino-américaines et la détérioration générale des données économiques. Victime de la montée des tensions commerciales, le secteur manufacturier mondial a beaucoup faibli. L'activité économique en Chine a également reculé dans l'ensemble au cours du deuxième trimestre. Par conséquent, les banques centrales ont commencé à annoncer un changement d'orientation de leurs politiques monétaires, confirmant les attentes du marché.

La tendance baissière des taux obligataires a continué durant le premier semestre, en particulier aux États-Unis, tandis que les variations ont été plus modestes au Canada. Vers la fin de la période, la Réserve fédérale américaine (Fed) a souligné que les risques que ses perspectives s'assombrissent avaient augmenté et avait ainsi modifié ses attentes à l'égard de la croissance économique. L'incidence sur les taux des obligations du Trésor à 10 ans a été considérable, reculant de plus de 65 points de base sur la période.

Au Canada, l'incidence sur les taux d'intérêt était moindre, les données économiques demeurant stables et la création d'emplois étant relativement solide. De plus, une remontée inattendue des mesures de l'inflation de base au deuxième trimestre permettrait

probablement à la Banque du Canada de faire preuve de patience et de garder les taux d'intérêt à un niveau stable.

Le portefeuille a inscrit un rendement positif mais a été distancé par l'indice de référence. Le positionnement à l'égard des taux d'intérêt a pesé sur le rendement, notamment en ce qui concerne les placements axés sur la courbe des taux. De plus, le biais positif envers les obligations de sociétés de haute qualité a également nuit légèrement aux résultats.

Événements récents

Les marchés tiennent manifestement compte des politiques monétaires expansionnistes, puisque les banques centrales démontrent une sensibilité de plus en plus élevée aux risques de baisse qui pourraient provoquer une déflation généralisée. En invoquant les restrictions potentielles liées à l'établissement de politiques à un moment où les taux d'intérêt sont pratiquement nuls, les banques centrales annoncent leurs intentions de réagir plus tôt que tard au ralentissement de la croissance économique. Il est d'avis que, malgré ces changements, la probabilité d'une récession a augmenté.

Une hausse des risques de récession sera probablement imputable à des actions du passé dont les conséquences ne se sont toujours pas complètement concrétisées. D'un côté, les mesures de relance de la Chine sont surtout restées axées sur une croissance qui n'augmenterait pas la dette. Toutefois, cette relance n'a pas encore porté fruit et a contribué à l'état stationnaire de la croissance économique européenne. De l'autre côté, on prévoit que les politiques monétaires, mesures budgétaires et politiques de commerce international des États-Unis pèseront sur la croissance future. De plus, si l'économie mondiale, y compris celle des États-Unis, souffre d'une croissance décevante et de périodes de contraction, il est peu probable que l'économie canadienne connaisse un regain de vigueur, surtout si l'on considère les répercussions des dernières hausses de taux d'intérêt qui affectent toujours les entreprises et les consommateurs.

En conséquence, le gestionnaire est d'avis que les banques centrales continueront à assouplir leurs politiques et il a ainsi allongé la durée du portefeuille afin qu'elle dépasse celle de l'indice de référence. La stratégie relative à la courbe des taux est placée pour profiter de la réduction des taux d'intérêt à court terme par rapport aux titres de moyenne échéance. Il continue à surveiller et à réévaluer cette position en fonction de tout changement important de l'activité économique.

L'exposition sectorielle est essentiellement neutre à la fin de la période. Les actifs risqués ont été maintenus en grande partie en raison de la croyance des investisseurs selon laquelle la modification de la politique monétaire aurait des répercussions positives à l'avenir. Toutefois, il est d'avis qu'il est peu probable que les écarts de taux des obligations de sociétés restent étroits si les bénéfices diminuent et que l'activité économique ralentit. Il continue à privilégier les titres de grande qualité qui sont assez liquides. Le portefeuille privilégie actuellement les sociétés de services aux collectivités stables et défensives.

Optimum Gestion de placement inc.

Pour la période terminée le 30 juin 2019, le portefeuille géré par Optimum a inscrit un rendement brut de 6,56 %.

Nous avons ajouté 2 points de base (p.b.) par rapport à l'indice de référence au premier semestre de 2019. Nous avons retranché près de 25 p.b. en gestion de la durée. Au cours de 2019, nous avons réduit notre durée, alors que celle de l'indice a augmenté, puisque nous considérons que le marché surestime les baisses de taux à venir. De plus, comme les taux sont bas et que la courbe est relativement aplatie, nous sommes d'avis que les investisseurs ne sont pas assez bien rémunérés sur les obligations à long terme. Le positionnement de la courbe a ajouté 10 p.b. puisque le portefeuille a été davantage centré sur les maturités entre 7 ans et 10 ans que l'indice.

Au cours du premier semestre de 2019, nous avons maintenu la durée du portefeuille entre 7,3 et 7,2 ans. Comparativement, la durée de l'indice est à 8 ans au 30 juin. Alors que la durée du portefeuille était relativement similaire à celle de l'indice au quatrième trimestre de 2018, elle a été significativement plus courte en 2019 puisque nous ne considérons pas que l'économie canadienne commande l'ampleur des baisses attendues par le marché. Au 30 juin, la durée du portefeuille était plus courte de près de 0,8 ans.

Depuis le début de l'année, nous avons réduit la portion des obligations à long terme, principalement en vendant des obligations fédérales. La durée des obligations fédérales est passée de 12,5 ans à 5,9 ans ce semestre. Pour compenser, nous avons augmenté la durée des obligations provinciales qui est passée de 9,6 ans à 11,8 ans en 2019. Nous avons effectué ce repositionnement puisque les taux Canada ont baissé de 50 p.b. à moins de 1,7 % au 30 juin. De plus, nous ajouter 1 % en obligations à rendement réel.

Au premier trimestre de 2019, nous avons réduit les obligations à moyen terme à un niveau similaire à l'indice et surpondéré les obligations à court terme. Au deuxième trimestre, nous avons surpondéré les obligations à moyen terme, au détriment des obligations à long terme.

Nous sommes demeurés surpondérés en obligations municipales, principalement dans les titres à plus court terme, et sous-pondérés en obligations fédérales comparativement à l'indice.

Les obligations corporatives en portefeuille sont de meilleure qualité que celles de l'indice. En effet, les obligations cotées BBB représentent 2,9 % du portefeuille alors que leur poids est de 11,7 % dans l'indice. Inversement, le poids des obligations AA/AAA du portefeuille est de 14,5 % alors que celui de l'indice est de 7,2 %. Comparativement à l'indice, le portefeuille est surpondéré en Services financiers et sous-pondéré dans les secteurs plus cycliques comme l'Énergie.

De façon générale, le marché obligataire a bien performé depuis le début de l'année 2019. L'indice FTSE Canada Univers a connu une performance de 6,5 % pour les six premiers mois de l'année 2019. Cette performance s'explique par la baisse des taux d'intérêt en moyenne de 50 p.c. pour les maturités de plus de 2 ans et par le rétrécissement des écarts de crédit. Cette baisse des taux Canada est attribuable à l'anticipation par le marché d'une baisse probable

du taux directeur. Alors que la Banque du Canada a haussé son taux directeur trois fois en 2018, elle a annoncé en début d'année qu'elle suspendait sa politique de hausse graduelle ce qui a eu un impact positif sur les marchés. La probabilité d'une hausse des taux en 2019 est maintenant faible et on anticipe qu'il pourrait y avoir une baisse vers la fin de l'année s'il y a une détérioration de l'économie.

Courbe de taux

On remarque une différence importante entre les performances des titres à court terme (échéance de 1 an à 5 ans) comparativement à ceux à plus long terme. En effet, depuis le début de l'année, les obligations à long terme ont généré 12,1 % de rendement pour les investisseurs. Les obligations à court terme ont connu un rendement de 2,7 %. Cette situation s'explique par le fait que les taux d'intérêt ont baissé plutôt uniformément sur la courbe.

En date du 30 juin, la courbe de taux dévie de sa forme naturelle puisque le taux des obligations 5 ans est inférieur au taux des obligations 1 an. Pour les obligations dont l'échéance est de plus de 5 ans, la courbe est relativement aplatie. Autrement dit, les investisseurs acceptent des rendements similaires pour des titres échéants à court, moyen ou long terme. La courbe inversée, soit les taux à long terme inférieurs aux taux à court terme, est un indicateur précurseur d'une récession dans les 18 prochains mois. Les investisseurs se tiennent aux aguets, selon les mouvements des taux directeurs des grandes banques centrales, en Europe et aux États-Unis également.

Crédit

Dans un contexte de bas taux d'intérêt, où les banques centrales sont accommodantes et alors que les écarts de crédit étaient très hauts à la fin de 2018, les obligations ayant du crédit (provincial, municipal ou corporatif) ont mieux performé que les obligations fédérales en 2019.

Obligations provinciales et municipales

Les obligations provinciales et municipales ont connu de bonnes performances en 2019. À titre d'exemple, les obligations municipales à court terme ont un rendement de 2,82 % comparativement à 2,03 % pour les obligations fédérales. Les obligations provinciales à moyen terme surperforment les obligations fédérales à échéance similaire de 1,2 %. En plus d'avoir des coupons plus généreux, ces obligations ont profité du rétrécissement de leurs écarts de crédit, et ce, davantage pour les obligations ayant une maturité de 5 ans ou plus. Ce rétrécissement des écarts de crédit est également combiné à une baisse des taux Canada.

Obligations corporatives

Les obligations corporatives ont connu des rendements plus élevés que les titres gouvernementaux, et ce, peu importe l'échéance. En effet, pour les obligations corporatives cotées A, les écarts de crédit ont rétréci en moyenne de près de 30 p.c. avec un rétrécissement plus prononcé pour les obligations à moyen terme. Malgré une durée inférieure, les obligations corporatives ont un rendement de 7,52 % comparativement à 5,91 % pour les obligations provinciales et à 4,73 % pour les obligations fédérales.

Opérations entre sociétés apparentées

Le Fonds Obligations est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les conseillers en valeurs, dont Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée et Optimum Gestion de placement inc., gestionnaires de portefeuille du Fonds Obligations.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion de la part du Fonds Obligations (voir ci-après la section intitulée « Frais de gestion »). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2019, Gestion de placement Connor, Clark & Lunn a effectué des opérations de ventes et d'achats pour les portefeuilles sur les titres de la Banque Nationale pour un montant total de 315 026 \$. Aucun portefeuille n'a pas payé de frais de commissions pour les transactions effectuées avec Financière Banque Nationale pour le premier semestre de 2018. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du comité d'examen indépendant du Barreau du Québec.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2019, Optimum Gestion de placement inc. n'a conclu aucune opération entre sociétés apparentées dans le cadre de la gestion du Fonds Obligations.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds Obligations et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour les périodes comptables indiquées.

.CAPITAUX PROPRES PAR PART ⁽¹⁾						
	30 juin 2019 (6 mois)	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée ⁽⁴⁾	11,15 \$	11,31 \$	11,37 \$	11,54 \$	11,58 \$	11,17 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	0,16	0,33	0,33	0,54	0,31	0,31
Total des charges	(0,04)	(0,07)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,09)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,16	(0,19)	(0,07)	(0,02)	0,07	0,09
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,43	0,02	0,02	(0,17)	(0,11)	0,33
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation⁽²⁾	0,71	0,09	0,19	0,05	0,18	0,64
Distributions						
du revenu de placement (sauf les dividendes)	0,13	0,26	0,24	0,24	0,22	0,22
des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales⁽³⁾	0,13	0,26	0,24	0,24	0,22	0,22
Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée⁽⁴⁾	11,74	11,15 \$	11,31	11,37	11,54 \$	11,58 \$

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds Obligations. Les capitaux propres par part présentés dans les états financiers diffèrent de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ Les capitaux propres et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2013, les capitaux propres sont calculés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 juin 2019 (6 mois)	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾	45 218 \$	42 566 \$	48 041 \$	47 383 \$	43 903 \$	42 817 \$
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	3 861 415	3 816 014	4 246 031	4 167 494	3 804 757	3 696 054
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	0,76 %	0,63 %	0,76 %	0,78 %	0,74 %	0,79 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,76 %	0,63 %	0,76 %	0,78 %	0,74 %	0,79 %
Taux de rotation du portefeuille ⁽³⁾	86,41 %	146,53%	308,03%	211,90%	203,51%	120,91 %
Valeur liquidative par part	11,71 \$	11,51 \$	11,31 \$	11,37 \$	11,54 \$	11,58 \$

⁽¹⁾ Données au 30 juin 2019 et au dernier jour des périodes comptables indiquées.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période comptable indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds Obligations sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds Obligations, et ce, au taux de 0,20 %. Ces frais sont payables mensuellement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

– Frais d'administration	1,90 %
– Comité de surveillance	11,90 %
– Commissions et honoraires	49,20 %
– Publicité	20,55 %
– Assurances responsabilité	16,45 %
TOTAL	100,00 %

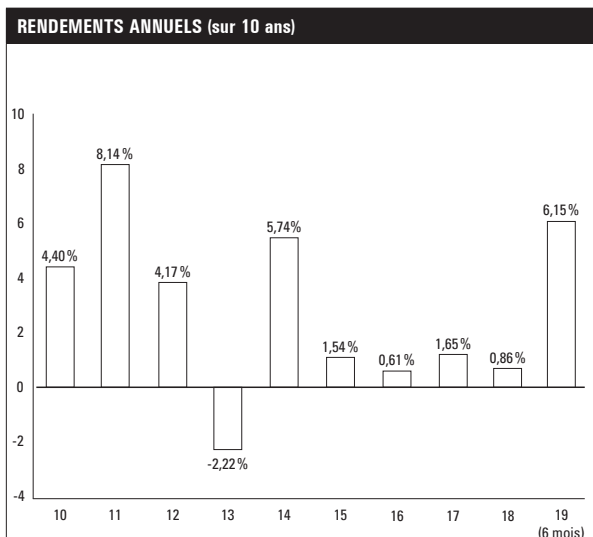
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement du Fonds Obligations supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds Obligations et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Noter que le rendement passé du Fonds Obligations n'est pas une garantie de son rendement futur.

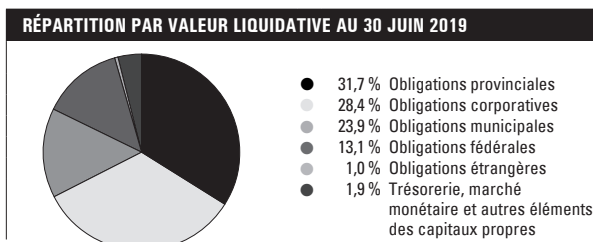
Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. La dernière bande fait voir quant à elle le rendement du Fonds pour la période intermédiaire se terminant le 30 juin 2019. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

Graphique détaillant les sous-groupes



LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*		% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
1	Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,25 %, 15 décembre 2020	3,5
2	Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	3,1
3	Province de Québec, 3,50 %, 1er décembre 2048	3,0
4	Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1er décembre 2048	2,8
5	Province de la Colombie-Britannique, 2,55 %, 18 juin 2027	2,8
6	Province de Québec, 3,50 %, 1er décembre 2045	2,6
7	Fiducie du Canada pour l'habitation, Taux variable, 15 septembre 2019	2,3
8	Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1er juin 2029	2,3
9	Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, 15 juin 2027	2,1
10	Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,55 %, 15 décembre 2023	2,0
11	Gouvernement du Canada, 0,75 %, 1er septembre 2021	2,0
12	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments des capitaux propres	1,9
13	Gouvernement du Canada, 0,50 %, 1er mars 2022	1,8
14	Province de l'Ontario, 4,70 %, 2 juin 2037	1,8
15	Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,65 %, 15 mars 2022	1,5
16	Financement-Québec, 5,25 %, 1er juin 2034	1,4
17	Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1er mars 2024	1,4
18	Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2027	1,4
19	Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	1,3
20	Province de l'Ontario, 2,85 %, 2 juin 2023	1,3
21	Banque Royale du Canada, 2,36 %, 5 décembre 2022	1,2
22	Choice Properties Reit, 3,60 %, 20 septembre 2022	1,1
23	Province du Manitoba, 2,85 %, 5 septembre 2046	1,1
24	Province de la Saskatchewan, 2,65 %, 2 juin 2027	1,0
25	Province de Québec, 8,50 %, 1er avril 2026	1,0
Total		47,5

* Il n'y a aucune position vendeur dans le Fonds Obligations.

RÉPARTITION PAR ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations provinciales	31,7
Obligations corporatives	28,4
Obligations fédérales	23,9
Obligations municipales	13,1
Obligations étrangères	1,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments des capitaux propres	1,9

TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
45 217 809 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds Obligations. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds Obligations sur le site Internet www.csbq.ca/fonds ; ou

en communiquant avec la Corporation de services du Barreau, téléphone : le **514 954-3491** (dans la région de Montréal) ou le **1 855 954-3491** (sans frais).

Corporation de services du Barreau

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

www.csbq.ca

Corporation
de services
Barreau

